

Ecrit par le 4 décembre 2025

Nîmes : la Maison carrée inscrite au patrimoine mondial de l'humanité



Le monument antique rejoint le club très fermé des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) vient d'inscrire la Maison carrée au patrimoine mondiale de l'humanité. Il s'agit du 51e site français à rejoindre cette liste prestigieuse.

Le monument romain, construit au Ier, siècle figure aussi désormais aux côtés <u>des autres sites régionaux classés par l'Unesco</u>: le théâtre antique et l'arc de triomphe d'Orange ainsi que les monuments romains et romans d'Arles depuis 1981, le Pont du Gard depuis 1985, le Centre historique d'Avignon (incluant le Palais des Papes, le pont St Bénezet, les remparts, la basilique Notre-Dame des Doms et le musée du Petit Palais) depuis 1995, l'Abbatiale de Saint-Gilles du Gard (au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France) depuis 1998, la Grotte Chauvet en Ardèche depuis 2014 et la Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille depuis 2016. Un club des 7 (désormais 8 ?) qui s'est notamment regroupé en 2019



Ecrit par le 4 décembre 2025

afin de créer une offre touristique commune et mutualiser les outils et les moyens de promotion.

De son côté, la Ville de Nîmes a délégué depuis 2021 la gestion de la Maison carrée à la société <u>Edeis</u> qui <u>a revu depuis la muséographie</u> du site antique.

Avignon fête ses 25 ans d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco les 10, 11 et 12 juin

Avignon fête ses 25 ans d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 juin. Quatre temps forts rythmeront cette célébration au gré de colloque et conférences scientifiques : 'Les habitants des villes du patrimoine mondial : attachement patrimonial et discours du quotidien' ; une conférence-débat 'Réhabilitation du patrimoine et développement durable', les deux thèmes seront traités en salle du Conclave au Palais des papes d'Avignon. La pose d'une plaque commémorative de cette inscription aura également lieu place du Palais des papes et des balades 'patrimoine mondial' seront organisées.

Les inscriptions pour le colloque scientifique, la conférence-débat et les ballades sont libres d'accès cependant leur réservation, par formulaire d'inscription, est obligatoire <u>ici</u> ou par courriel <u>ici</u>. Le programme détaillé est accessible <u>ici</u>.

Ces temps forts sont organisés par la Ville d'Avignon, l'Université et le Festival d'Avignon, le Conseil international des monuments et des Sites-Icomos-France et l'association des Biens français du patrimoine mondial, sous le patronage de la Commission française de l'Unesco.

M.H.